Trente-cinquième Année. — N° 9 UN NUMÉRO 15 CENTIMES. JEUDI 9 JANVIER 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 8 JANVIER 1890

LES HOPITAUX LAICISÉS

Vous avez lu, ces jours derniers, le récit du drame poignant dont la salle d'un des grands hôpitaux de Paris vient d'être le théâtre. Voici les faits en quelques mots : Au milieu de la nuit, pendant qu'un malheureux agonisait dans son lit, un de ses voisins, convalescent à la veille d'être licencié, se lève sans bruit se glisse vers la couche du moribond et se met en devoir de le dépouiller.

Celui-ci, rassemblant ses dernières forces dans un suprême effort, essaie de résister à cette spoliation. Une lutte horrible s'engage à laquelle assistent, de leurs lits, les malades les plus proches, terrifiés et impuissants, lutte d'ailleurs par trop inégale et dont l'issue ne pouvait être douteuse. Au bout de quelques instants, en effet, la victime de cet odieux attentat retombe inerte sur sa couche et cesse de se défendre. Le misérable agresseur accomplit alors paisiblement son forfait : il s'empare même d'un foulard qu'il arrache du cou du moribond, en achevant ainsi de l'étrangler. Puis il regagna silencieusement sa place. Dans la salle muette, on entend quelque temps encore le râle sinistre de l'agonisant, puis plus rien... le pauvre diable a rendu le dernier soupir.

C'est seulement le lendemain, à la visite, que les témoins de cette abominable scène, de brigandage peuvent en dénoncer l'auteur. Comment s'exerce donc, dans les hôpitaux, la surveillance des infirmières laïques ? Ne trouvez-vous pas que les circonstances du simple et terrible fait que je viens de rapporter ne sont pas seulement douloureusement dramatiques, mais qu'elles jettent aussi une vive lumière sur l'organisation actuelle de nos établissements de secours ?

* * *

Ainsi voilà un malade qui a pu être violemment maltraité, dépouillé pour ainsi dire à main armée, avec une brutalité qui a sans doute hâté sa fin, et tout cela sans que personne, dans le personnel préposé à la surveillance, se soit aperçu de rien ! Mais alors, les malheureux que la misère condamne à l'hôpital sont donc exposés sans défense à des attentats de toute nature. Du moment où la police des salles n'est pas mieux faite, il n'y a plus de sécurité pour les pauvres gens qui les habitent !

Voilà ce qui ne manquera pas de frapper bien vite l'imagination populaire et la misère de tous ceux qui souffrent s'augmentera d'autant.

Désormais, les patients n'auront plus seulement devant les yeux la perspective, si redoutée dans le peuple, de servir de sujets d'expérience à l'illustre médecin qui les soigne. Leur fièvre sera hantée encore des cauchemars les plus atroces et de la crainte des dangers les plus épouvantables.

Une administration, même laïque, a des devoirs d'humanité ; et c'en est un, ici, d'arrêter au plus tôt la panique qui ne manquerait pas de se produire, en obtenant de la part des surveillantes un contrôle plus actif et plus sûr. La première chose que l'on peut exiger d'elles, par exemple, c'est l'exécution rigoureuse des fondes prescrites par le règlement de l'Assistance publique et que la plupart d'entre elles s'abstiennent de faire, surtout la nuit.

Malheureusement, à l'heure qu'il est, dans les hôpitaux de Paris, le dévouement professionnel n'est plus au temps des bonnes religieuses, ni spontané, ni inspiré par des sentiments supérieurs : il est aujourd'hui tarifié et proportionné en quelque sorte au chiffre des appointements. On est obligé de le tenir en haleine et de le stimuler sans répit par la municipalité des contrôles. Or tout cela coûte de l'argent, beaucoup d'argent et le budget de l'Assistance publique est déjà bien obéré. Mais en pareille occurence, il ne s'agit pas de lésiner. Coûte que coûte, il faut que l'administration des hôpitaux parvienne à organiser un service de surveillantes titulaires ou non, supérieures ou subalternes, commissionnées ou non commissionnées comme on voudra, mais qui surveillent réellement.

* * *

Il y a encore une autre réflexion que suggère le triste incident dont nous nous occupons et qui ne laisse pas non plus d'être d'une mélancolie bien navrante, C'est que la règle, ou tout au moins l'usage, semble être maintenant, dans les hôpitaux, que les moribonds rendent le dernier soupir dans l'isolement le plus complet, sans que personne soit à leur chevet.

Jadis on accusait les sœurs de charité d'une sollicitude indiscrète pour ceux qui allaient mourir. On leur reprochait de troubler les derniers moments des moribonds par leur préoccupation de chrétiennes inquiètes de sauver une âme et de lui prodiguer les consolations suprêmes de la religion. Ne trouvez-vous pas bien autrement navrant l'abandon laïque où on les laisse aujourd'hui.

Dès qu'un individu était en danger de mort, la sœur de charité ne le quittait plus. A défaut de parents ou d'amis, il avait au moins auprès de lui un être sympathisant à ses dernières souffrances, un être au cœur élargi par la divine charité qui commande d'aimer son prochain comme soi-même, et dont la pitié religieuse s'exaltait aux approches solennelles de la mort.

Maintenant le malheureux s'en va tout seul, désolé, abandonné de tous au seuil de l'éternelle nuit. Et si, par hasard, l'infirmière est présente, que voulez-vous qu'elle dise à ce moribond ? C'est un inconnu pour elle : c'était un frère pour la sœur de charité.

Je ne puis me défendre d'un grand sentiment de tristesse en songeant à tous ces déplorables effets de la laïcisation. Combien de temps ce régime doit-il durer encore ? Je ne sais, mais il me semble que l'heure est proche où l'opinion publique, brusquement retournée, se dessinera nettement contre lui. Il est déjà condamné par la plupart des grands médecins. Les rieurs pourront en conclure que ce n'est pas une raison pour qu'il meure, au contraire.

C'est égal, au train dont vont les choses, je crois que la laïcisation aura bientôt donné sa mesure. Et lorsque cette mesure sera comble, le bon sens public aura vite fait de rejeter bien loin cette utopie radicale, comme il a fait déjà de quelques autres.

Dans tous les cas, il est permis, je l'espère, de croire qu'il ne faudrait pas beaucoup d'incidents analogues à celui que je viens de rappeler pour justifier impérieusement le dénouement que nous désirons tous.

ROBINSON.

LA MORT DE L'IMPÉRATRICE AUGUSTA

L'impératrice Augusta est morte à Berlin. Elle était née le 30 décembre 1811 à Weimar, qui était au commencement du siècle la capitale intellectuelle de l'Allemagne : elle avait, toute jeune fille encore, connu Gœthe et la pléiade de gens de lettres qui vivaient autour du « Conseiller intime », et de cette éducation première, il était toujours resté à la femme qui vient de s'éteindre un grand amour des lettres et des arts. Elle était d'une époque où l'on aimait encore les Français en Allemagne : elle avait toujours gardé pour notre pays une sympathie, discrète depuis 1870, et cette souveraine qui fut femme, mère et grand'mère de soldats couronnés, sut toujours garder, même dans les années de triomphe, le goût des belles choses et le respect des vaincus.

Elle n'eût pas toujours la vie très facile. Quand elle évousa, le 11 juin 1829, le prince Guillaume de Prusse, celui qui devait être un jour l'empereur Guillaume ne pensait guère à fonder l'Empire des Bonnes-Mœurs. Il aimait la vie légère, dit la chronique. Il paraît que les premières années de cette union ne furent pas sans orages. L'impératrice Augusta retourna même pendant un certain temps chez son père et il fallut de très hautes influences pour lui faire reprendre la vie en commun,

Cependant les quarante dernières années de son union furent calmes. L'Empereur était plein de respect et de formes exquises ; l'Impératrice avait peu à peu appris à n'aimer que l'étiquette, et tout allait très bien. Les souverains ne vivaient guère que trois mois par an dans la même ville et on pouvait, sans crainte d'être démenti par les événements, les citer comme des époux modèles. Ce qui n'empêchait pas les gens au courant de la situation de sourire en entendant parler du bonheur conjugal de la famille impériale.

L'impératrice Augusta n'eut que deux enfants : l'un était l'empereur Frédéric, qui mourut après 99 jours de règne ; l'autre, la grande-duchesse de Bade, en qui se retrouvent certaines des qualités de l'impératrice Augusta et certains de ses défauts aussi : une parcimonie allant jusqu'à l'avarice, qui faisait compter par la mère les morceaux de sucre servis avec le thé et qui fait renfermer par la fille le beurre servi sur la table grand-ducale.

Ce sont là des choses de peu d'importance que l'on oublie vite, tandis que l'histoire se rappellera les luttes entreprises par l'impératrice Augusta contre le chancelier de l'Empire. Elle fut vaincue, et ce n'est guère qu'à la veille de la mort du vieil Empereur qu'une réconciliation officielle eut lieu entre la souveraine effacée et le ministre omnipotent.

La plus terrible de ces luttes s'engagea au moment du *Kulturkampf*. L'Impératrice ne cachait pas les sympathies que lui inspirait l'Eglise catholique (on a même dit à plusieurs reprises qu'elle était catholique), elle voulut protéger les religieux. M. de Bismarck lui fit comprendre que « les Reines de Prusse ne s'occupent pas de politique ». Pendant plus de dix ans, l'impératrice Augusta ne reçut pas le ministre. Elle put se réconcilier depuis, mais elle n'oublia pas.

* * *

Les dernières années de sa vie ont été un martyre ; elle était depuis quinze ans malade, à moitié paralysée, vivant à peine ; il n'y avait pas un de ses organes qui ne fût attaqué, et pour tous les actes de sa vie, il lui fallait avoir recours à l'art des médecins, aux artifices de la toilette.

Elle pouvait à peine marcher, on avait été obligé de lui construire une voiture spéciale dont la caisse se montait et s'abaissait à volonté, et pourtant elle ne voulait pas vieillir. Elle se maquillait outrageusement, et pour les bals de la cour, elle avait des épaules en cire sur lesquelles on attachait les parures ! Et il fallait voir quel effet à la fois comique et lugubre le cou amaigri de l'Impératrice produisait entre ces épaules artificielles et ce visage arrangé !

Depuis deux ans, elle ne pouvait plus présider les dîners qu'elle donnait, mais elle tenait encore des cercles. Elle avait peine à parler, et quand elle ne parlait pas, elle était obligée de tenir son menton qui remuait sans cesse ; les muscles de la face n'avaient plus de force.

Elle n'entendait plus et cependant elle voulait toujours avoir du monde à ses côtés. Et elle se traînait de Berlin à Bade, de Bade à Coblentz, de Coblentz à Babelsberg, ombre de femme, et depuis la mort de Guillaume Iᵉʳ, ombre de souveraine. Elle se croyait obligée de faire maintenant ce qu'elle avait fait il y a cinquante ans. Elle était plus encore l'esclave de l'habitude que de l'étiquette. Et, cependant, seuls les gens de son entourage savaient ce qu'elle sacrifiait à la sacro-sainte-étiquette.

Aussi eut-elle peu d'amis : on la trouvait arrogante, fière, on lui reprochait, à la nouvelle cour, son amour pour la langue française dont elle se servait presque exclusivement. Mais ceux qui étaient arrivés à pénétrer dans la vie intellectuelle de l'Impératrice avaient pour elle une grande vénération et la disaient une des femmes les plus intelligentes de son temps. Ses intimes ont été trop rares pour que leur opinion devienne le jugement définitif sur celle qui vient de mourir.

On dira d'elle qu'elle sut porter avec dignité la bonne et la mauvaise fortune. Les épreuves de 1848 la laissèrent calme ; les déboires de 1856 la laissèrent indifférente. Elle fut la seule à la cour de Prusse qui n'accueillit pas les triomphes de 1870 avec une joie de parvenu. Elle aima la littérature, et comprenait l'esprit français. Ne sont-ce pas là des raisons suffisantes pour expliquer tout ce qu'on a dit sur elle dans le monde militaire de Berlin ? Avec elle disparaît le dernier vestige de l'Allemagne de 1840. C'est à ce titre que sa mort mérite d'attirer l'attention.

On ne la pleurera pas ; elle ne sut jamais se rendre populaire, et qui sait si ce n'est pas avec dépit que ses plus proches ont appris sa mort ? Elle va empêcher les fêtes que l'on préparait à la jeune et remuante cour de 1890. Feue l'impératrice Augusta n'eut jamais de chance.

JACQUES ST-CÈRE.

Berlin, 7 janvier. — L'impératrice grand'mère est morte à quatre heures et demie. Depuis hier soir la malade était condamnée : la température avait dépassé 41°, le pouls accusait 108 pulsations à la minute et quand, vers minuit, les difficultés de respiration se firent sentir, les médecins (M. Velten, médecin ordinaire depuis de longues années, et M. Schliep, qu'on avait fait venir de Bade dans la journée) déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir.

Cependant, vers minuit, l'Empereur quitta le petit palais de Sous-les-Tilleuls pour retourner au château. Il ne se coucha pas et resta toute la nuit en communication téléphonique avec les médecins. Le grand-duc et la grande-duchesse de Bade ont passé la nuit auprès de la malade, ainsi que le pasteur Kœgel qu'on avait fait chercher à trois heures du matin et qui prononça la prière des agonisants.

A 6 heures 1/2 du matin, on fit prévenir l'Empereur que l'agonie commençait ; il arriva de suite avec l'Impératrice. Quelques instants plus tard arrivèrent tous les princes de la maison royale présents à Berlin ainsi que les princesses ; personne ne s'était couché dans la famille royale. A 8 heures arrivèrent les personnes composant la cour de l'Impératrice douairière et les survivants de la cour de Guillaume Iᵉʳ. Devant le palais, à peine quelques curieux ; l'émotion en ville était nulle — elle l'est encore à l'heure qu'il est.

A dix heures, l'Empereur fit appeler le comte Herbert de Bismarck et resta une heure avec lui dans le cabinet du vieil Empereur. Le maréchal de Moltke arriva sur ces entrefaites ; l'Empereur le reçut également, ainsi que le comte Waldersée qui arriva en grand uniforme, bien que ses fonctions ne l'appelassent nullement au Palais.

A onze heures et demie, l'Empereur et l'Impératrice quittèrent le Palais : l'agonie pouvait encore durer douze heures, disaient les médecins ; les souverains rentrèrent au château et dînèrent à une heure. L'Empereur se retira ensuite dans son cabinet où il se mit à travailler. Mais à deux heures, on fit prévenir que la situation s'aggravait et de nouveau on vit le coupé impérial qui traversait la place et le pont pour aller au petit Palais.

A ce moment, tout le monde se rassembla dans la chambre de la mourante ; le pasteur Kœgel se mit à dire la prière des morts, les assistants s'agenouillèrent et, sans aucune douleur, en dormant, l'Impératrice-Reine Augusta mourut à quatre heures vingt-neuf minutes ; c'est l'heure à laquelle on amena le drapeau qui flottait sur le Palais.

A huit heures, le pasteur Kœgel a célébré un service funèbre dans la chambre de l'Impératrice. La famille impériale et les domestiques de l'impératrice y assistaient.

Les théâtres ont fait relâche.

L'Impératrice repose sur le lit où elle est morte, enveloppée dans un manteau de cour de satin blanc. Sur la poitrine est un bouquet de muguets que la grande-duchesse de Bade y a déposé elle-même.

Rome, 7 janvier. — L'impératrice Frédéric et ses filles partent demain et rentrent directement à Berlin pour assister aux funérailles de l'impératrice Augusta.

Depuis ce matin, l'impératrice Frédéric a reçu, heure par heure, des dépêches de Berlin. A quatre heures, le roi est venu la voir et a resté une heure avec elle.

L'impératrice écrivit à la reine Marguerite pour lui annoncer qu'elle partirait demain à une heure quarante.

Les deux jeunes princesses ont paru particulièrement affligées.

INCENDIE DU THÉATRE DE LA BOURSE A BRUXELLES

Bruxelles, 7 janvier. — L'émotion produite par l'incendie du château de Laeken est à peine calmée, que voici un nouveau désastre causé par le feu. Le théâtre de la Bourse a été complètement détruit la nuit dernière par un incendie qui s'est développé avec une rapidité tellement foudroyante que les pompiers, en arrivant sur les lieux, se sont trouvés en face d'un colossal brasier qu'ils n'ont pu songer qu'à circonscrire le mieux possible.

Vers 3 h. du matin, tout le centre de la ville était éclairé par la sinistre lueur de l'incendie. De divers points du haut de la ville — de la Montagne de la Cour, du Parvis Sainte-Gudule comme de la Porte de Schaerbeek — on apercevait une énorme colonne de flammes crachant dans le ciel une pluie de flammèches d'or. Il n'y avait pas à s'y tromper. Le dôme du théâtre de la Bourse indiquait que c'était bien la scène dirigée par M. De Luyck que le feu dévorait.

300 personnes en danger

Les quelques passants attardés qui se sont rendu compte de la vérité ont tout de suite compris la gravité de l'incendie. Le théâtre de la Bourse est englobé dans un énorme pâté de constructions que limitent la place de la Bourse, la rue Orts, la rue des Poissonniers et la rue Paul Devaux.

Toutes ces maisons sont fort hautes — elles ont 3, 4 et même 5 étages — et ont par conséquent habitées par de très nombreux locataires — 250 à 300 personnes pour le moins, nous dit-on.

On comprend l'étendue du péril que couraient tous ces habitants. Mais la construction du théâtre au centre de ce pâté de constructions n'a été autorisée par la ville, après beaucoup d'hésitation du reste, qu'à la condition expresse que de fortes et épaisses murailles séparaissent entièrement le théâtre de l'*Hôtel Central* d'une part et des maisons de la rue Paul Devaux et de la rue des Poissonniers d'autre part. Grâce à ces dispositions les pompiers ont pu circonscrire le feu dans son foyer et faire en sorte que le théâtre seul brûlât.

L'alarme

Il était trois heures et quelques minutes quand l'alarme a été donnée.

Le feu a pris bientôt en effet des proportions énormes. Parti du sous-sol, il s'est propagé à la scène avec rapidité effrayante.

A 3 h. 25, on voyait d'énormes flammes s'échapper des fenêtres dont les vitres se brisaient du côté de la rue des Poissonniers.

Presque en même temps on constatait du côté de la rue Auguste Orts une immense conflagration,

Avec une rapidité extraordinaire, à laquelle tout le monde s'est plu à rendre hommage, nos vaillants pompiers sont accourus sur les lieux de ce nouveaux sinistre avec tout leur matériel.

Les sauvetages

Cependant les dévouements se multipliaient. De toutes parts, de généreux sauveteurs entraient dans les maisons avoisinant le théâtre en feu, et à tous les étages éveillaient les habitants encore endormis. Il y a eu une heure de véritable affolement.

Tout le monde se sauvait à moitié habillé. Rue Paul Devaux, un sieur Hellebaut, qui était dans son lit gravement malade, a été sauvé par sa femme qui l'a transporté dans un établissement situé tout en face. Là le malade a eu une syncope.

Dans une autre maison, une pauvre vieille femme a été sauvée par ses enfants.

Une partie de la toiture de l'atelier de M. Sanson a été entamée, plusieurs appareils ont été endommagés.

A l'*Hôtel Central*, il y a eu une panique facile à comprendre. M. Grenet, directeur de l'hôtel, et M. Cordemans, administrateur, ont avant tout éveillé les voyageurs qui ont pu se sauver en moins de dix minutes.

Les différents bagages, malles, valises, etc., appartenant à ceux-ci ont été transportés sur le trottoir d'en face, tandis que M. Cordemans préservait sa caisse et ses livres.

L'unique préoccupation de chacun dans l'affolement de la première heure a été de se sauver en emportant les valeurs qui pouvait avoir sous la main.

Une famille entière, père, mère et six enfants, dont un bambin qui n'avait pas deux ans, est allée demander asile à la permanence de police.

Le feu fut vigoureusement attaqué de tous côtés, mais on s'aperçut bientôt que sauver le théâtre serait chose impossible.

La part du feu

La salle tout entière, au moment où nous y pénétrons, par l'entrée de la rue Auguste Orts, ne forme qu'un brasier immense sur lequel en vain les pompiers projettent des torrents d'eau. Les fauteuils, les loges, les deux balcons et les gradins qui forment l'hémicycle sont enflammés.

Les écroulements

Le spectacle de l'incendie, vu du côté de la rue Auguste Orts, est d'une beauté terrifiante. Jamais les flammes n'illuminèrent plus majestueusement les vitraux qui apparaissaient superbes de coloration sous la rouge flambée du monument en feu.

A l'intérieur, on entendait des crépitements et des craquements formidables.

Vers quatre heures, on entend tomber les plafonds de différents côtés ; puis c'est une partie du dôme qui s'écroule.

En face de la Brasserie Flamande, la corniche a pris feu avec une intensité épouvantable, et à quatre heures et demie, elle tombe lourdement, toute flambante, aux pieds des pompiers. C'est miracle qu'aucun de ceux-ci n'ait été atteint.

On n'a eu d'ailleurs, malgré l'étendue du désastre, et le danger immense auquel tous s'exposaient, aucun accident de personnes à déplorer.

Du côté de la rue Paul Devaux, une partie de la corniche s'est également écroulée.

L'incendie maîtrisé

A 5 h. 15, on était entièrement maître du feu. Comme nous l'avons dit, les pompiers s'étaient attachés à préserver le *Central Hôtel* et ils y avaient bien réussi.

Nous pénétrons dans le théâtre à 5 h. 1/2. La salle ne forme plus qu'un amas de décombres incandescents. Le grand escalier, où tourbillonne la fumée, est à peu près intact. Du dôme, qui avait une hauteur de 27 mètres, il ne reste plus que l'armature.

L'architecte de la ville, M. Jamar, appelé par le bourgmestre, a émis l'avis que le mur du coté de la rue des Poissonniers, devait, par mesure de prudence, être abattu.

Pour prévenir des accidents, la circulation des voitures a été interdite.

Les mesures d'ordre

A 5 h. 3/4, arrive un renfort de police. MM. les commissaires adjoints Casier, Timmermans et Brochet, de la 2e division, aidaient leurs collègues de la 3e, à éloigner la foule qui, à l'approche du marché matinal, commence à devenir assez compacte.

Des détachements de cavalerie et de grenadiers sont requis par la police afin de barrer les rues des Poissonniers, des Chartreux, du Pont de la Carpe, Van Artevelde, ainsi que la place de la Bourse.

Les causes du sinistre

Il n'est pas encore possible, de donner des renseignements sur les causes du sinistre.

D'après les uns ce serait un calorifère placé dans les dessous — ce qui paraît invraisemblable — qui aurait communiqué le feu. D'autres, au contraire, racontent que c'est le moteur de l'appareil qui sert à produire l'électricité pour l'éclairage qui aurait occasionné l'incendie.

Ce qui est certain c'est que le feu a pris naissance dans les dessous de la scène. Celle-ci a flambé comme de la paille au soleil et a communiqué le feu à la salle.

Indépendamment du matériel, non assuré, du théâtre, tous les costumes et la garde-robe de théâtre des artistes qui encombraient leurs loges sont brûlés.

Le départ des pompiers

Vers 7 heures du matin, l'incendie étant complètement maîtrisé, les différents postes de pompiers se sont retirés. Une seule pompe de Bruxelles a manœuvré jusqu'à 8 h. 1/2 ; puis on n'a plus laissé sur les lieux qu'une vingtaine d'hommes, chargés d'arroser les ruines fumantes. On a également congédié les carabiniers, les grenadiers et les gendarmes, et, à partir de 9 heures, la police seule a assuré le service d'ordre.

La matinée

Pendant toute la matinée, MM. les commissaires de police Rosseel et Wilmet sont restés sur les lieux.

Toute la partie de la rue des Poissonniers, située derrière le théâtre, a été barricadée. La police garde les deux extrémités de la rue Auguste Orts et empêche le public de passer.

A l'intérieur du théâtre ces pompiers continuent à faire fonctionner 5 ou 6 lances.

Quelques hommes s'attachèrent à enlever les corniches et tous les matériaux susceptibles de s'écrouler.

Malgré ces précautions, à tout instant, on voit tomber des débris de verre, des briques, du plâtre, etc.

A dix heures, arrivent rue des Poissonniers un grand nombre d'artistes du théâtre. Ils se groupent aux environs de l'entrée de service ; beaucoup paraissent consternés du désastre, dont souffrira surtout le petit personnel.

Les accidents

Plusieurs pompiers ont été victimes d'accidents peu graves. Tout cela se réduit à des égratignures.

Vers midi, un agent de police de la division s'est trouvé indisposé. Il était dans le couloir des deuxièmes galeries, quand soudain on l'a vu trébucher et tomber parmi les décombres. Dans sa chute il s'est blessé à la figure. On l'a transporté d'urgence à l'hôpital.

L'assurance

Le théâtre était assuré à la Compagnie des « Assurances générales ». Mais dans le contrat, une clause stipule que la compagnie ne prend point à sa charge une somme de 200.000 fr., parce qu'elle considère comme une garantie pour elle de laisser une assez grande responsabilité au propriétaire lui-même.

La compagnie a conclu treize réassurances.

Les décors étaient assurés pour une somme de 200,000 fr. (soit 100,000 fr. pour ceux qui se trouvaient dans le dépôt de Molenbeck et 100,000 pour ceux qui pouvaient être remisés au théâtre même.)

Les habitations voisines

Parmi les habitations adossées au théâtre, un grand nombre ont été fortement endommagées. La maison Deblock, rue Paul Devaux, n'a pas été atteinte par les flammes ; mais les torrents d'eau qui ont été versés au dessus des chambres, — où se trouvait le buffet du théâtre, ont traversé les plafonds et il s'en est suivi une véritable inondation.

Au n° 18 de la rue des Poissonniers, il y avait un magasin de soldes, de parfumerie et de fausses bijouteries. Ce magasin a été entièrement brûlé. Une partie du magasin de porcelaines, situé tout à côté, a été également détruite.

Dans la matinée, différents logements de la rue Paul Devaux étant devenus inhabitables, les habitants ont dû faire des déménagements au pied levé.

L'après-midi, il a été décidé de placer des barrières Nadar le long du théâtre, rue Auguste Orts, afin de pouvoir rétablir la circulation.

REVUE ANNUELLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE ROUBAIX-TOURCOING

Conditionnement. — L'étude des mouvements de nos conditions publiques de laines en 1889 n'est pas dépourvue d'intérêt. Il est à remarquer que les quantités de peignés conditionnés sont en augmentation fort appréciable sur 1888. En effet il est passé à la Condition publique de Roubaix 25,661,828 k. en 1889 et 22,156,150 en 1888, soit une augmentation de 3,505,318 k. ou 15.8 0/0. A Tourcoing on relève 18,969,443 k. en 1889 et 17,747,605 k. en 1888, en plus 1.251.838 k. ou 7.05 0/0. Les deux conditions réunies donnent 44,661,271 k. en 1889 et 39,904,115 k. en 1888, c'est-à-dire 4,757,156 k. ou 11.9 0/0 en faveur de 1889.

Nous reprenons dans le tableau suivant les quantités attribuées mois par mois à chacune de nos conditions publiques pendant les années 1889 et 1888.

	Roubaix 1889	Roubaix 1888	Tourcoing 1889	Tourcoing 1888
Jan. k.	1.847.392	1.749.247	1.417.662	1.430.219
Fév. »	1.178.867	1.690.791	1.473.871	1.184.750
Mars »	2.827.551	2.122.975	1.663.693	1.731.908
Avril »	2.290.379	1.511.604	1.695.554	1.372.815
Mai »	2.218.433	2.151.659	1.708.329	1.518.672
Juin »	2.107.639	1.658.054	1.570.224	1.411.954
Juil. »	2.474.615	1.627.445	1.680.201	1.253.026
Août »	1.687.962	1.736.558	1.413.849	1.490.095
Sep. »	2.138.400	2.388.896	1.417.775	1.710.203
Oct. »	2.674.910	2.070.653	1.701.546	1.734.904
Nov. »	2.580.467	1.886.654	1.941.778	1.596.121
Déc. »	1.685.213	1.561.974	1.314.951	1.312.928
Tot. »	25.661.828	22.156.510	18.999.443	17.747.605

BOURSE DE PARIS

du mercredi 8 janvier

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
87 85	3 0/0	87 725	87 70	
107 075	4 1/2 0/0 1883	107 025	107 075	
93 575	Italien 5 0/0	93 55	93 50	
17 775	Turc 4 0/0	17 75	17 80	
470 93	Egypte 6 0/0	470 ..	470 30	
72 9/16	Extérieure 4 0/0	72 3/16	72 11/16	
86 13/16	Hongrois 4 0/0	86 1/16	86 11/16	
64 1/8	Portugais 3 0/0	64 3/16	64 1/16	
97 1/2	Consolidés anglais	97 3/8	97 3/8	
93 5/8	Russe 1880	93 9/16	93 11/16	
92 11/16	Russe 1889	92 15/16	92 15/16	
	Sociétés de crédit			
4250 .	Banque de France	4245 ..	4250 25	
517 50	Banque d'Escompte	516 25	510 25	
785 .	Banque de Paris	785 ..	788 75	
1307 50	Crédit Foncier	1310 ..	1308 75	
440 .	Crédit Mobilier	440	440 ..	
702 50	Crédit Lyonnais	702 50	702 50	
534 375	Banque Ottomane	532 50	533 75	
	Chemins de fer			
1767 50	Nord	.... ..	.... ..	
1358 75	Paris-Lyon-Méditer	1360 ..	1360 ..	
.... ..	Orléans	.... ..	.... ..	
496 25	Autrichiens	498 75	495 ..	
315 .	Lombards	313 75	315 ..	
362 50	Nord Espagne	361 25	362 50	
317 50	Saragosse	317 50	317 50	
	Valeurs diverses			
1467 50	Gaz Parisien	1462 50	1465 ..	
60 ..	Métaux	58 75	60 ..	
71 25	Panama	72 50	72 50	
2288 75	Suez	2290 .	2288 75	
	Mines			
436 87	Rio-Tinto	428 75	430 ..	
122 50	Tharsis	120 625	120 ..	
.... ..	de Beers	.... ..	.... ..	

(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.)

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 8 janvier 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
87 75 ./.	3 0/0	87 75 ..
92 60 ./.	3 0/0 amortissable	93 70 .
106 95 ./.	4 1/2 0/0 1883	106 90 ./.

BOURSE DE LILLE

du mercredi 8 janvier

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	....	106 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	....	115 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	....	519 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	....	518 ..
Lille 1884, obligations de 500 fr., 200 payés	....	414 ..
Lille 1887	....	386 50
Armentières 1856	....	477 50
Armentières 1879	....	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	....	46 ..
Tourcoing 1878	....	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	....	108 50
Département du Nord	....	104 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cᵉ	....	570 .
— act. nouv.	....	1095 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cᵉ	....	500 ..
Caisse d'Esc. F. Thomassin et Cᵉ, act. anc.	....	115 .
— — (act. n.), 250 fr. p.	....	297 50
Caisse Platel et Cᵉ	....	350 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	....	550 .
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	....	402 50
Compt. comm. Devilder et Cᵉ, act. 1,000 fr.	....	1100 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	....	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	....	1975 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	....	435 ..
Union Lin du Nord, act. de 500 fr., tout p.	....	210 .
Banque reg. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	....	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	....	510 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a.us. Grassin), 500, t.p.	....	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	....	35 .
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cᵉ	....	500
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f.p.	....	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t.p.	....	2065 .
Biache-Saint-Vaast	....	3280
Denain et Anzin	....	385 ..
Obligations Nord	....	400
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	....	467 .
Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	....	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr.	....	500 .
Chemins de fer économiques du Nord	....	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	....	12400 ..
Anzin 100e de denier	....	4515 ..
Blanzy (Saône-et-L), p. (30 000 act.)	....	1315 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	....	13100 ..
Bully-Grenay le 6e	....	1785 ..
Carvin	....	1200 ..
Courrières	....	30000 ..
Campagnac	....	450 ..
Crespin	....	220 ..
Douchy	....	4500 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	....	225 ..
Dourges	....	8700 ..
Escarpelle (Nord)	....	3350 ..
Epinac	....	200 ..
Ferfay (Société anonyme)	....	745 ..
Lens	....	23650 ..
Lières (actions 500 fr. libérées)	....	47 75
Liévin	....	8000 ..
Lys supérieure	....	....
Meurchin	....	8800
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	....	19500 ..
Rety, Ferques, Hardinghem	....	100 .
Sincey-le-Rouvray	....	6 25
Thivencelles, Fresnes-Midi	....	60 ..
Vicoigne et Nœux	....	20500 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Mort du Préfet de l'Isère

Grenoble, 8 janvier. — M. Delattre, préfet de l'Isère, est mort cette nuit, d'une pneumonie, par suite de l'Influenza.

Condoléances du gouvernement français à Guillaume II

Paris, 8 janvier. — M. Spuller, ministre des affaires étrangères, a chargé, dès hier, M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, de transmettre à l'Empereur d'Allemagne, les condoléances du Président de la République, à l'occasion de la mort de l'Impératrice Augusta.

M. Spuller a également chargé M. Herbette de joindre les condoléances du gouvernement français à celles de M. Carnot.

Les grèves belges

Charleroi, 8 janvier. — La grève persiste. Rien n'est triste comme notre contrée, si animée jadis.

Rares sont les cheminées qui fument encore. Tous les laminoirs, ateliers, fours à coke, fabriques de briquettes, ont renvoyé les deux tiers de leurs ouvriers, au mois, faute de charbon.

On rencontre partout des femmes qui pleurent, des enfants qui mendient.

Le Général Saussier

Le XIXᵉ Siècle répond à la note publiée hier par *la France*, sur le général Saussier :

« *La France* maintient son information au sujet du renouvellement des pouvoirs du général Saussier comme gouverneur de Paris.

» Notre confrère ajoute qu'il n'y a pas eu depuis l'organisation actuelle des corps d'armée, c'est-à-dire depuis 1873, un seul général en chef qui ait été maintenu dans les mêmes fonctions pendant trois périodes consécutives.

» Nous ne chicanerons plus la *France* sur le renouvellement des pouvoirs du gouverneur de Paris. Nous avons dit ce que nous en pensions. Mais nous prendrons la liberté de lui faire remarquer qu'il serait facile de trouver un général commandant de corps d'armée « qui ait été maintenu dans les mêmes fonctions pendant trois périodes consécutives. »

» Le général Wolff, pour ne citer que celui-là, a été nommé en 1879 au commandement du 7e corps d'armée, à Besançon, en remplacement du duc d'Aumale, et il occupait encore le même poste au commencement de juin 1888.

» En cherchant bien, nous trouverions peut-être bien d'autres exemples.

» Dans tous les cas, nous croyons savoir que la situation du général Saussier n'est nullement menacée, et qu'il restera à la tête du gouvernement militaire de Paris. »

Stanley

Londres, 8 janvier. — M. Stanley a télégraphié de Zanzibar au comité de Londres qu'il lui est impossible de fixer la date du banquet qu'on veut lui offrir, mais qu'il sera à Londres vers le milieu de février.

L'emprunt Bulgare. — Une protestation de la Russie. — L'attitude de Vienne. — Une source de conflits.

Berlin, 8 janvier. — La protestation de la Russie auprès des puissances signataires du traité de Berlin, contre l'emprunt bulgare, peut être considérée comme une importante modification dans l'attitude passive observée depuis longtemps à Saint-Pétersbourg, lorsqu'il s'agit de la question bulgare.

La légitimité de la protestation est indiscutable ; la réunion de la Roumélie orientale à la Bulgarie n'étant pas sanctionnée par les puissances, l'article 21 du traité attribuant à la Turquie la gestion des chemins de fer rouméliotes reste toujours en vigueur. Par conséquent le gouvernement de Sofia ne peut pas les donner comme gage d'emprunt. Néanmoins le gouvernement autrichien a accueilli favorablement la demande de la Lænder bank d'admettre l'emprunt à la cote officielle.

Le cabinet de Vienne n'a pas cru devoir, en cette occasion, s'inspirer d'un précédent significatif. Il y a quelques années, M. de Bismarck a défendu l'émission de valeurs bulgares en Allemagne, motivant son refus par le fait de la non-reconnaissance du gouvernement bulgare par les puissances.

Aujourd'hui, la situation anormale de la Bulgarie n'a pas été modifiée. Que signifie donc l'intervention de la Russie ? Signifie-t-elle que la Russie a l'intention de reprendre une politique active, aboutissant fatalement à l'ingérence russe à Sofia ? Je ne le crois pas. La Russie prendrait une lourde responsabilité en donnant ainsi un démenti aux auspices favorables sous lesquels a débuté l'année et cela à propos de l'emprunt bulgare.

Il s'agit donc plutôt d'une protestation de pure forme, destinée, tout au plus à impressionner les créanciers de la Bulgarie.

La papauté et le Trentin

Rome, 8 janvier. — Quelques journaux italiens parlent vaguement d'une nouvelle combinaison destinée à résoudre la question du pouvoir temporel.

Je ne vous la mentionne qu'à titre de curiosité et comme un symptôme des préoccupations qui agitent les esprits en Italie.

D'après ce projet, le Trentin serait constitué en principauté indépendante et cédée en toute souveraineté au Pape, qui y transférerait sa résidence. L'Autriche se débarrasserait ainsi, sans aucun dommage pour sa dignité, d'une province dont les tendances autonomistes lui créent tant de difficultés, cette cession devant apparaître comme une manifestation nouvelle des sentiments de fidélité qui ont toujours animé la monarchie des Habsbourg envers le Saint-Siège.

L'inspirateur de ce projet serait l'évêque de Trente, Mgr Valussi, député au Parlement de Vienne, où il représente la province du Frioul.

Mgr Valussi est un prélat d'une remarquable intelligence et d'une activité extraordinaire. Il s'est acquis dans les cercles politiques viennois, qu'il fréquente beaucoup, une réputation de diplomate qu'il semble désireux de justifier.

Incendie d'une fabrique à Nottingham

Nottingham, 8 janvier. — Un incendie a éclaté ce matin dans une grande fabrique de dentelle, d'articles de soie et de coton située au centre de la ville.

Une grande quantité de marchandises a été détruite.

Les dégâts sont évalués à vingt mille livres.

L'abdication de l'empereur d'Autriche

Un rédacteur de l'*Evénement*, qui est allé demander au comte Hoyos ce qu'il y avait de fondé dans les bruits qui couraient au sujet de l'abdication de François-Joseph, a obtenu la réponse suivante :

« Le bruit de l'abdication de l'empereur François-Joseph II est absolument controuvé ; c'est une nouvelle à sensation lancée par un journal de fantaisiste et qui n'a aucune portée, car elle ne repose sur rien.

» Il est certain que notre auguste souverain a été très frappé de la catastrophe de Meyerling, mais de là à en conclure qu'il serait disposé à abandonner la couronne à son frère, l'archiduc Charles-Louis, qui, lui, la céderait à son fils, François-Ferdinand d'Este, il y a loin !

» Un changement de règne ne ferait qu'ajouter aux difficultés extérieures et intérieures du pays. D'ailleurs, notre empereur est très aimé et très respecté en Autriche-Hongrie ; tous les partis forment les vœux les plus sincères pour qu'il conserve en bonne santé et le plus longtemps possible la couronne et la direction des affaires de notre pays.

» Quant à la raison qu'on invoque des difficultés que rencontrerait notre empereur dans ses relations avec ses alliés, il n'est même pas besoin de la discuter ; elle ne tient pas debout, et aucun des événements diplomatiques de ces derniers mois ne peut en fournir le prétexte.

» Les sympathies du peuple austro-hongrois sont très vives pour la France, et notre gouvernement n'a qu'un désir, c'est d'assurer le maintien de la paix européenne ; il ne nourrit aucun mauvais dessein, pas plus contre la France que contre la Russie.

» Vous n'ignorez pas que si l'Autriche-Hongrie fait partie de la triple alliance, c'est par suite des événements qui l'y ont forcée ; cela n'implique pas du tout que l'Autriche-Hongrie soit l'ennemie de la France, et c'est là une fausse opinion qu'on a dans votre pays.

» En cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne, ce qui peut arriver, la France n'aurait rien à craindre de l'Autriche qui se bornerait à veiller à la sécurité de ses frontières.

» L'Autriche n'attaquera jamais aucune puissance, elle se défendra en cas de violation de son territoire ; mais son rôle sera pacifique, très pacifique, car elle n'a aucun désir de faire la guerre et aucun intérêt à entrer en hostilité avec n'importe quelle puissance.

» Ce qui est seulement de toute évidence, c'est que le peuple austro-hongrois est l'ami sincère de la France ! »

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

8 janvier.

ROUBAIX-TOURCOING. — On a traité : Caisse de Liquidation de Roubaix-Tourcoing. Contrat n. 1 : 10,000 kil. à 6,05 sur mars ; 10,000 kil. à 6.10 sur avril ; 5,000 kil. à 6,025 sur avril ; 10,000 kil. à 6,075 sur mai ; 10,000 kil. à 6,05 sur mai.

5,000 kil. à 6,05, sur juin ; 5,000 kil. à 6,05, sur juillet ; 15,000 kil. à 6,05, sur septembre ; 25,000 kil. à 6.05, sur octobre ; Total : 95,000 kilos.

N° 2 : 5,000 k. à 5,90 sur avril ; 5,000 k. à 5,85 sur avril ; 5,000 k. à 5,85 sur juin. total : 15,000 k.

Caisse de Tourcoing : N° 1, 5,000 kil. à 6.10, sur mars ; total de la journée, 150.000 kilos.

La tendance est calme.

ANVERS. — La tendance du marché est faible. Il y a une baisse de 5 centimes sur les peignés allemands contrat B.

On a traité en peignés allemands contrat B. 10,000 k. sur février, 10,000 sur mars, 15,000 sur avril, 25,000 sur mai.

35,000 k. sur juin, 25,000 sur juillet, 10,000 sur août, 10,000 sur septembre.

LE HAVRE. — La tendance du marché est soutenue. Les cours sont sans changement. On a traité 125 balles.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaire et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les eux éditions du *Journal de Roubaix*.